

FO COM – Division Fonctions Support & Finances Pièce 0-158 78-84, rue Olivier de Serres 75505 PARIS CEDEX 15 (: 01 44 44 12 86

http://www.focom-orange.fr/

Avril 2019

CSRH 2019 : Nous ne baissons pas les bras !!!!...

Vos représentants FOCom ont rencontré la Direction des CSRH début mars en amont de la séance plénière du CHSCT. Plusieurs sujets ont été abordés à la demande de la Direction et de FOCom dont le bilan RH 2018, la formation, les recrutements, la reconnaissance. Nous avons aussi échangé sur la mise en place de la corbeille unique et du pôle TPS unique avec un rappel sur la note de service quant à la reconnaissance et prime exceptionnelle. Nous avons évoqué RH Link et le dialogue social.

Pour FOCom les sujets importants portent sur le bilan RH, la mise en place de la corbeille unique et du pôle TPS unique et la reconnaissance associée à l'effort des salariés des équipes dans ce contexte de transformation importante.



Le bilan RH a été présenté par le DRH métier. Les chiffres 2018 pour la formation sont dans la continuité avec 7400 heures sur l'axe métier (67 %) en baisse par rapport à 2017 (72 %). Selon la Direction la baisse des effectifs contribue à cette diminution. Le reste des heures dispensées concernent l'axe transverse soit 2000 heures et l'axe managérial soit 800 heures dont un programme autour de l'agilité et de l'accord Reconnaissance Compétences et Qualification (RCQ) avec un jour de formation pour les managers et un atelier de 2 heures pour les collaborateurs !!...

FOCom souligne l'insuffisance de la formation. Pour les managers la journée réservée à l'accord RCQ est positive mais l'atelier de 2 heures seulement pour les salariés est très discutable. C'est une information mais pas une action de formation. Ce n'est pas dans l'esprit de l'accord RCQ. **FOCom demande une clarification et une vraie formation pour l'ensemble des salariés des CSRH.**

Le DRH aborde le point sur les recrutements 2018 : il y a eu 22 recrutements dont 2 en externe (1 téléconseiller et 1 pilote performance) pour 49 sorties dont 41 départs retraites, 28 apprentis présents à la rentrée 2018. La perspective pour 2019 : 16 recrutements déjà validés et ils sont fait ou en cours dont 3 recrutements externes.

Le DRH a présenté **les mesures de reconnaissances** dont nous vous communiquons la synthèse dans le tableau si dessous. Un zoom sur les promotions laisse apparaître 47 promotions pour les non cadres avec 25 accès cadres ; tous les conseillers RH spécialisés sont du niveau cadre. Le dernier salarié en DA est passé en Dbis. 24 promotions pour les cadres dons 8 en accès niveau supérieur. 60 primes exceptionnelles ont été versées aux non cadres. Pour rappel en 2017 les mesures reconnaissances Al/MEC et promotions étaient de 140 actes.

FOCom indique que les Al/MEC n'augmentent pas les pensions des salariés fonctionnaires. Que peut faire la Direction pour prendre en compte cette problématique ?

Sites	Nb Al / MEC	Nb Promotion	Total général
Amiens	6	9	15
Archives	2	1	1
Cergy	13	9	22
Grenoble	3	10	13
Lannion	1	2	3
Limoges	2	3	5
Maillot	1		1
Melun	10	7	17
Montpellier	9	8	17
Orléans	10	18	28
Paris	1		1
Rouen	1		1
Strasbourg	4	4	8
Total en 2019	63	71	134

A la demande de FOCom, le Directeur nous informe sur RH Link. Le projet est abandonné pour des raisons de sécurité. L'éditeur est américain et l'hébergement des données des salariés se faisait hors France. Un projet de simplification est lancé avec les outils existants. Un consultant viendra aider à la réflexion. Il y aura 7 chantiers avec deux simplifications par processus. Un petit budget est validé pour financer les évolutions. Les résultats sont attendus à partir du second semestre. L'objectif est d'améliorer la perception « client ». FOCom insiste aussi sur la qualité de vie au travail des salariés des CSRH comme autre objectif.

FOCom indique à la Direction sa satisfaction concernant la note de service sur l'accompagnement des équipes TPS d'Orléans et Portefeuille Grenoble vers la nouvelle organisation 2019. « Cerise sur le gâteau » il s'agit de l'octroi d'une mesure d'accompagnement reconnaissant les efforts réalisés par ces deux équipes. Les salariés C et D se verront attribuer une prime de 1500 € au mois de juin 2019.

De plus, conformément à la réponse de la Direction apportée à FOCom lors du CE de novembre 2018, pour les salariés de l'équipe portefeuille de Grenoble et TPS Grenoble/Orléans, ce sont bien les compétences constatées en 2018 sur les activités et la tenue du poste qui seront prises en compte lors de l'entretien RCQ. Ceci permettra de maintenir une reconnaissance 2019 dans la continuité de 2018 pour ces équipes dont les missions et actes de gestion changent.

Par ailleurs, dans les équipes « accueillantes » un examen sera effectué au second semestre pour récompenser les salariés qui auront fortement aidé à la montée en compétence des collègues de l'équipe TPS Grenoble et quotidien du salarié à Orléans. FOCom sera particulièrement vigilant sur ces mesures d'accompagnement et reste à l'entière disposition de tous les salariés des CSRH.

Pour FOCom nous continuons à exiger :

- ✓ Des recrutements pour remplacer les départs, faire face aux besoins émergents et donner des perspectives d'amélioration des conditions de travail et de la qualité,
- ✓ Des recrutements en CDI pour nos alternants en sortie de cursus.
- ✓ La prise en compte de la charge de travail avec la mise en place de la corbeille unique,
- ✓ Des mesures d'accompagnement avec un plan de formation et la reconnaissance pour tous les salariés et managers,
- ✓ De mesures de reconnaissance pour les salariés qui ont développé leurs compétences et dont les activités sont supprimées sur le pôle TPS et au Quotidien du salarié d'Orléans.
- ✓ La prise en compte des pistes d'amélioration proposées dans l'étude réalisée auprès des équipes TPS Grenoble et Orléans,
- √ L'accompagnement des salariés en situation de risques psychosociologiques.

Avec FOCom, pas de bla-bla, des résultats!